

EDITORIAL

Irresponsables

EN 18 mois, 28 morts rien qu'à Casablanca. Des personnes écrasées par la maison qui les «abritait». Ce n'est plus un malheureux hasard. C'est un problème grave et public, avec morts d'hommes. C'est donc une question politique et une question de politique. Pourtant ce n'est pas tout: nul ne tient le compte des bâtiments abîmés, à réparer ou définitivement perdus. Pour les citoyens, l'épargne d'une vie est perdue, souvent restera un lourd endettement pour 5, 10 ou 15 années.

Partout ailleurs, il y aurait commission d'enquête du Parlement, du gouvernement, des fédérations professionnelles, de l'Ordre des architectes... Ici, nullement, comme s'ils n'étaient pas concernés.

Un directeur général de la CDG, holding public, a goûté à la garde à vue pour du carrelage mal assorti. Rien de tel, rien d'approchant pour des entrepreneurs amateurs et vrais meurtriers: sont-ils protégés par leur incompétence?

Des dahirs, des lois, des arrêtés et des circulaires sur la construction, il en existe des tonnes. Ils ne servent à rien.

Des ministres? On en a aussi des tonnes. Deux directement chargés de la construction. Pas n'importe lesquels puisque, dans la première équipe Benkirane, tous deux étaient chefs de leur parti, PPS et MP. Cinq autres auraient dû se sentir concernés, ceux de l'emploi, de la formation professionnelle (2), du secteur informel et de la fonction publique puisque les drames viennent de l'ignorance, de la fraude et de la négligence. Sans compter l'incompréhensible indulgence du chef du gouvernement qui ne laisse pas passer des bisous interministériels ou un stade inondé, mais ne dit rien pour les maisons tueuses.

Combien faut-il de morts encore avant que ce monde irresponsable veuille bien s'occuper de la lutte intelligente contre les mauvaises constructions? □

Nadia SALAH

Hautes fonctions La pagaille

- Des appels à candidatures controversés pour six agences urbaines
- Des directeurs par intérim qui côtoient d'autres toujours en poste
- Des zones d'ombre sur les dessous de cette paralysie

Voir page 2

Stationnements réservés Casablanca facture enfin!

L'OCCUPATION du domaine public fait encore parler d'elle. Cette fois-ci, ce sont les stationnements réservés qui sont en cause. Le Conseil de la ville compte mettre de l'ordre dans l'anarchie, tout en fructifiant ses recettes. Dans un premier temps, ce sont les agences bancaires qui sont

visées. Elles sont invitées à régulariser leur situation en payant les arriérés de redevances de stationnements. Logiquement, d'autres établissements comme les hôtels, hôpitaux, agences de voyages, cafés, restaurants... devront aussi régulariser leur situation. □

Voir page 11

■ La guerre des accréditations au Mouvement Populaire

Voir page 21

■ Les partis divisés sur la session extraordinaire

Voir page 20

■ La Chine, société de consommation en devenir

Voir page 18



Ph. AFP

Rio 2016 L'heure du bilan

Voir pages 6 & 7